

ABONNEMENT

Table with subscription rates for Saumur and Poste, including monthly and quarterly options.

On s'abonne

Text describing where to subscribe, including 'Au bureau du Journal' and 'chez tous les libraires'.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Table with insertion rates for 'Annonces', 'Réclames', and 'Faits divers'.

RÉSERVES SONT FAITES

Text regarding the reservation of rights for the publisher.

Text regarding the communication of articles and the return of manuscripts.

On s'abonne

Text for subscribers in Paris, mentioning 'L'AGENCE HAVAS'.

Subscription continuation notice: 'L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire'.

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Subscription notice: 'Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie'.

PRIME EXCEPTIONNELLE ET GRATUITE

Offerte à nos abonnés anciens et nouveaux

Text describing the photographic portrait prize offered to subscribers.

Text explaining the conditions of the prize, including the artist M. A. Grenard.

Text detailing the prize's value and the deadline for submission.

Text mentioning the artist M. A. Grenard and the prize's availability.

Text regarding the cost of the portrait and the prize's terms.

Text providing contact information for the prize.

SAUMUR, 16 AOUT

INFORMATIONS

LE PRODUIT DES IMPÔTS INDIRECTS

Text about the result of indirect tax revenue for July.

Text about the end of the plus-values period.

Text about the plus-values for the month of June.

Text about the deficit for the month of July.

UN JOLI PORTRAIT

Text about the portrait prize and the artist M. François Coppée.

Text about the portrait prize and the artist M. François Coppée.

Text about the portrait prize and the artist M. François Coppée.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Text about the freedom of conscience and the artist M. Coppée.

Text about the freedom of conscience and the artist M. Coppée.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

LE CRIME DES BRUYÈRES

PAR JEAN RIVAL

Text starting the story: 'Frédéric eut un tressaillement. Mais, s'efforçant de rire:'

Text starting the story: '— Un crime! Vous ne m'en croyez pas capable, j'espère!'

Text starting the story: '— Tu es folle, Rosemonde! dit le collectionneur, tu ferais mieux de nous laisser commencer notre partie, que de nous raconter des sottises.'

Text starting the story: '— C'est que le souvenir de ce rêve me poursuit. C'était dans un bois; il faisait nuit. M. Jacquart était caché dans les buissons. Tout à coup, il s'élança sur un homme qui entraînait dans la forêt, le terrassa, et après une courte lutte, lui plongea un couteau en pleine poitrine. L'homme n'eut pas le temps de pousser un cri... Alors... oh! horrible chose! je frémis d'y penser!... M. Jacquart s'acharna comme une bête fauve sur sa victime et l'acheva à coups de talon de botte... Le malheureux restait, défiguré, hideux!... Je me suis réveil-

Text starting the story: 'lée à ce moment, toute en fièvre.'

Text starting the story: 'Elle s'arrêta oppressée, dardant sur Frédéric un regard qui semblait vouloir lui fouiller l'âme jusqu'au fond.'

Text starting the story: 'Il était immobile, livide, les yeux hagards, faisant de vains efforts pour ressaisir un peu de sang-froid.'

Text starting the story: '— C'est épouvantable! balbutia-t-il. Heureusement... ce n'est... qu'un rêve!'

Text starting the story: '— Trop de nervosité! fit le collectionneur; ne pensons plus à cela, enfant, et passons.'

Text starting the story: '— J'ai beau faire, insista la jeune fille, j'y pense toujours. Et, c'est étrange, dans mon rêve, je vous voyais bien tel que vous êtes, seulement...'

Text starting the story: '— Seulement, poursuivit Rosemonde, vous ne vous nommez pas Jacquart...'

Text starting the story: '— Moi?'

Text starting the story: '— Oui... vous, vous, appelez...'

Text starting the story: '— Frédéric Vatrin! cria Maurice, apparaissant brusquement et s'élançant au milieu de la chambre.'

XXI.

Text starting the story: 'Frédéric recula, l'air égaré, comme halluciné. M. Conrad aussi se leva avec effarement.'

Text starting the story: '— Quel est cet homme? demanda-t-il à Frédéric.'

Text starting the story: 'Celui-ci, revenu aussitôt de sa stupeur, sentit qu'il fallait se payer d'audace.'

Text starting the story: '— Cet homme! fit-il, je ne le connais pas!'

Text starting the story: 'Maurice bandit vers lui.'

Text starting the story: '— Ah! tu ne me connais pas! tu oses dire que tu ne me connais pas! C'est donc moi qui me nommerai.'

Text starting the story: 'Puis, s'adressant au père de Rosemonde:'

Text starting the story: '— Veuillez excuser, monsieur, dit-il, la manière dont je me suis introduit chez vous. Pour en arriver à un pareil oubli de toutes convenances, il a fallu, croyez-le bien, que j'eus des raisons impérieuses d'agir ainsi...'

Text starting the story: '— Veuillez donc me fournir ces raisons, monsieur, fit le vieillard; car je vous avoue que je trouve vos façons d'entrer chez les gens fort étranges, pour ne pas dire plus; d'autant que j'ai surpris entre vous et ma fille des regards qui semblent prouver que vous ne lui êtes pas inconnu.'

Text starting the story: '— En effet, monsieur, j'ai l'honneur de connaître mademoiselle Rosemondé, et si je me suis permis d'intervenir aussi brusquement, c'est autant pour elle que pour moi!...'

Text starting the story: 'à son ancien confesseur de Laval pour lui exposer sa triste situation.'

Text starting the story: '— Celui-ci, sans hésiter, se rend à Paris et se présente à l'hôpital. — On ne peut pas vous recevoir comme cela, lui dit le concierge, il vous faut l'autorisation du directeur.'

Text starting the story: '— Le prêtre va trouver le directeur, qui le reçoit aussi malhonnêtement que possible et le congédie brutalement.'

Text starting the story: '— Il n'y avait plus qu'une ressource. Le lendemain, le prêtre se présenta de nouveau en compagnie de quelques jeunes gens, et exigea l'autorisation de voir le malade à titre d'ami.'

Text starting the story: '— On la lui accorda; mais pour l'empêcher d'user de cette permission comme il l'entendait, on le fit accompagner d'un gardien qui ne le quitta pas un seul instant.'

Text starting the story: '— La confession fut impossible, et le prêtre indigné fut contraint de se retirer sans avoir accompli son ministère de charité.'

Text starting the story: '— La malheureux jeune homme mourut de de désespoir.'

NOUVELLES MILITAIRES

LES OFFICIERS ÉTRANGERS A NOS MANŒUVRES

Text about foreign officers at maneuvers: 'Il est intéressant de connaître dès à présent les noms des officiers étrangers qui assisteront aux manœuvres des 9^e et 12^e corps d'armée.'

Text about foreign officers at maneuvers: 'En voici la liste:'

Text about foreign officers at maneuvers: 'Allemagne: Major von Schwartzkoppen et capitaine von Süsskind.'

Text about foreign officers at maneuvers: 'Angleterre: Colonel Talbot.'

Text about foreign officers at maneuvers: 'Autriche-Hongrie: Commandant Géza de Silvini.'

Text about foreign officers at maneuvers: 'Espagne: Commandant marquis de Valcarlos et commandant de Alvear.'

Text about foreign officers at maneuvers: 'Italie: Major Panizzardi.'

Text about foreign officers at maneuvers: 'Suède et Norvège: Capitaine Flood.'

Text about foreign officers at maneuvers: 'Turquie: Lieutenant-colonel Tewfik-Bey.'

Text about foreign officers at maneuvers: 'Roumanie: Capitaine Ghyka.'

Text starting the story: '— Au fait, monsieur, je vous en prie.'

Text starting the story: '— Eh bien, il est de mon devoir de démasquer un misérable et de vous apprendre à quel homme vous alliez donner votre fille.'

Text starting the story: '— Ah! je comprends... fit M. Conrad, c'est un complot ourdi entre Rosemonde et vous; je dois vous prévenir charitablement, monsieur, que je suis inébranlable dans mes résolutions, que ce que j'ai décidé s'accomplit toujours, et que vous ne serez pas plus heureux dans votre tentative que ma fille ne l'a été...'

Text starting the story: '— Il se peut, monsieur, que vous soyez inaccessible à toute pitié et que, malgré les prières de votre fille, vous ayez préféré faire le malheur de toute sa vie que de renoncer à un projet caressé et arrêté par vous; vous êtes un honnête homme, et je suis certain que vous n'accepteriez pas pour gendre un criminel.'

Text starting the story: '— Un criminel? répéta M. Conrad.'

Text starting the story: '— Un assassin! ajouta Rosemonde en regardant fixement Vatrin.'

Text starting the story: '— Cet homme est fou! s'écria Frédéric.'

Text starting the story: '— Mais enfin qui êtes-vous, monsieur? interrogea M. Conrad.'

Text starting the story: '— Avant de me nommer, répondit Maurice, permettez-moi de vous dire que j'ai été accusé, il y a cinq ans, d'un crime que je n'a-

Hollande : Major von Hoogstraten.

Grèce : Commandant Pallis.

Belgique : Colonel Boël.

Danemark : Lieutenant-colonel Rohde.

Serbie : Commandant Maschisne.

La Russie sera représentée par le général baron de Freedericksz, attaché militaire à Paris, par une mission extraordinaire de quatre officiers généraux et supérieurs des différentes armes; ces officiers n'ont pas encore été désignés par le Tsar. Le gouvernement japonais a, de son côté, fait demander au ministère de la guerre des invitations pour trois officiers, dont deux viennent de terminer leurs études à l'École de Saumur et à l'École de Fontainebleau.

Le général baron de Cointet, qui commande la 2^e division de cavalerie du 6^e corps, et qui est installé en ce moment à Contrexéville, a prescrit dans cette région une série de manœuvres aux deux régiments de cavalerie d'Epinal et de Neufchâteau, dont il a le commandement.

On dit que les officiers de cette division sont tous classés parmi les mieux entraînés. C'est ainsi que dans le dernier concours hippique de Nancy, on a beaucoup remarqué, entre autres lauréats, deux sous-lieutenants du 18^e chasseurs, M. Loridon et M. La Salle, ce dernier montant son cheval de guerre, qui obtint chacun deux prix. C'est un nouveau succès pour le colonel de La Moussaye.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

Les autorités ont pu se convaincre, hier, que la persécution n'avait pas encore donné le résultat que nos gouvernants en attendaient. Le peuple a toujours conservé en la Mère de Dieu la foi vive de ses ancêtres. Les nombreux pèlerins au sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers, à celui de Nantilly, en sont un sûr garant.

Le matin, c'étaient les Saumurois, l'ouvrier, le petit commerçant, l'employé qui se pressaient autour des autels privilégiés, et après midi ils ont vu se réunir à eux les campagnards de toutes les communes environnantes. Le nombre des voitures qui ont amené les cultivateurs a été considérable. Chacun, reconnaissant son impuissance, venait demander l'intercession de la Vierge pour l'amélioration de son sort et des récoltes futures. Cette affluence rappelle les fêtes saumuroises du 15 août antérieures à l'Empire.

Par décret, rendu sur la proposition du ministre de la justice, sont nommés :

Conseiller à la cour de Lyon, M. Degors, conseiller à Angers.

Conseiller à la cour d'Angers, M. Cochard, conseiller à Montpellier.

M. Léon Boutin a trouvé rue de la Comédie une lettre chargée contenant trois billets de banque russes, qu'il tient à la disposition de leur propriétaire.

S'adresser rue d'Alsace, 15.

LE SERVICE DES POSTES AUX GRANDES MANŒUVRES

Les 9^e et 12^e corps d'armée, comme nous l'avons annoncé, effectueront, du 3 au 16 septembre prochain, de grandes manœuvres d'armées dans les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, de la Vienne et de la Haute-Vienne.

A partir du 3 septembre, date à laquelle commencera à fonctionner le service de la trésorerie et des postes aux armées, les correspondances de toute nature, destinées aux militaires qui prendront part aux grandes manœuvres, ne devront pas mentionner le lieu de destination; mais il est indispensable que les adresses fassent connaître la division à laquelle appartient le régiment, le bataillon ou l'escadron, et la compagnie, escadron ou batterie dont fait partie le destinataire des lettres.

Toute correspondance qui ne porterait pas ces indications éprouverait un retard plus ou moins considérable dans sa transmission.

COURSES DE LONGUÉ

L'hippodrome d'Avoir est situé à 16 kilomètres de Saumur, à quatre kilomètres des Rosiers et à trois kilomètres de Longué. Il est dessiné au milieu de vastes prairies ombragées de grands peupliers, où les piétons circulent librement; sur la droite se détache, dans un bouquet d'arbres, le vieux château d'Avoir qui semble contempler avec un œil de regret ces joutes modernes où l'élite de la cavalerie française surpasse en habileté et en hardiesse les combattants des tournois du moyen âge. Pour lui, il semble se rappeler ces antiques fêtes mondaines où les damoiselles et damoiseaux rivalisaient d'amabilité et d'élégance; mais il se cache sous sa verdure, car le présent l'éclipse; il a honte d'avoir pu se croire beau dans sa jeunesse, maintenant qu'il entrevoit le luxe et le bon goût de notre fin de siècle.

Quoi de plus merveilleux en effet que cette réunion de dimanche à Avoir? Toute la noblesse de Saumur, de Longué et de Baugé est là; la famille de Maillé est au complet. M. le marquis de Maillé, maire de Longué et président de la Société des Courses, donne par son exemple un entraînement admirable; il est partout, sur la piste, au pesage; dans chaque

groupe il a un mot aimable; puis viennent le comte Urbain et le comte Henri; le général d'Audigné, le comte et la comtesse de Dreux-Brézé, le marquis et la marquise de Castellane avec M^{lle} de Castellane; le général et M^{me} Massiet ont tenu à assister à ces fêtes hippiques, avec tout l'Etat-Major de l'École de cavalerie.

Nous avons encore remarqué le marquis et marquise de Broc, le marquis et la marquise de Montesquiou, M. et M^{me} Gendron, le baron et la baronne Le Pelletier de Glatigny, M. de Livonniers et M. Monden-Gennevraye, conseillers généraux, le baron et la baronne de Franck, M. de Contades, le commandant et M^{me} de Caucis, M. Bouttier, le marquis et la marquise de Chezelles, le baron et la baronne de Champchevrier, M. et M^{me} du Puy, le comte de Laistre, M. et M^{me} Thiffoina, etc. Et combien d'autres nobles familles seraient certainement venues relever l'éclat de cette fête, sans la malencontreuse pluie qui n'a cessé de tomber jusqu'à midi!

On trouvait généralement moins de monde que l'année dernière. La pluie a été pour beaucoup dans cette diminution; mais aussi le nombre des souscripteurs augmente considérablement, et le chiffre des recettes, loin de diminuer, s'accroît sensiblement.

M. Cailleau, adjoint au maire de Longué et secrétaire de la Société des courses, doit être fier du résultat obtenu; son activité a admirablement secondé M. de Maillé et mené à bien cette intéressante entreprise; désormais les courses de Longué sont bien cotées, et elles ont déjà dans le monde du sport une belle renommée.

M. le Pelletier de Glatigny était chargé du pesage. M. de Montesquiou donnait le signal du départ et présidait à l'arrivée.

La *Musique Municipale* de Longué a joué pendant les intermèdes des courses de fort jolis morceaux.

Voici le résultat de la journée :

Courses au trot

Prix du Département, pour poulains et pouliches de 3 ans, nés dans le département de Maine-et-Loire et habitant le canton de Longué depuis plus de six mois. Distance: 2,400 mètres environ (deux tours).

1. *Ferry*, à M. Auguste Joreau, monté par M. Joreau fils, gagné d'une longueur.

2. *Colon*, à M. Louis Bloudeau, monté par lui-même.

3. *Bichette*, à M. Pierre Menier, montée par M. Desforges.

4. *Saïda*, à M. Tessier Séchet, montée par M. Henri Belouis.

Il n'y a pas eu de pari mutuel pour cette course.

Grand prix du Comité spécial, pour poulains et pouliches de 4 ans, nés et élevés dans l'arrondissement de Baugé ou celui de Saumur

et appartenant au même propriétaire depuis plus de six mois. Distance, 3,600 mètres environ (trois tours).

1. *Marcelline*, à M. Louis Poupard, montée par Monnet.

2. *L'Amour*, à M. Richard.

3. *Coquette*, à M. René Vaucel, montée par M. Vaucel fils.

Prix des Éleveurs, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. Distance, 3,600 mètres environ (trois tours).

1. *Foudroyante*, à M. Cailleau, de Vihiers.

2. *Balançoire*, à M. Clément, montée par le propriétaire.

3. *Fine II*, à M. Raoul Benou, montée par M. Eugène.

Courses au galop

Prix d'Encouragement (course plate), pour chevaux de demi-sang, nés et élevés dans les arrondissements de Baugé et de Saumur. Distance, 3,000 mètres environ.

1. *Fine*, à M. Raoul Benou, montée par M. Eugène.

2. *Foudroyante*, à M. Cailleau.

3. *Mirza*, à M. Eugène Chartrain.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase militaire, 3^e série), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 800 fr. au premier, offert par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service. Distance: 2,000 mètres environ.

1. *Orpha II*, à M. de Barreau de Muratel, lieutenant au 10^e dragons, montée par lui-même.

2. *Diona*, montée par M. de Chabannes.

3. *Grimacière*, montée par M. Féline.

Puis viennent *La Folie*, montée par M. Devouges; *Pomme d'Api* s'est dérobée et *Flûte* est tombée, sans accident pour M. Bézard qui la montait.

Prix des Souscripteurs (steeple-chase, hacks et hunters), gentlemen-riders, 1,200 fr., offerts par la Société des courses de Longué. Distance, 3,000 mètres environ.

1. *Bannière*, à M. de Contades, montée par M. Féline.

2. *Ossun*, à M. Cavalry, monté par M. Devouges.

3. *Balinton*, à M. le marquis de Pleur, monté par M. Stourm.

4. *Saphir*, à M. Rambourg, monté par M. Schneider.

Prix de la ville de Longué (steeple-chase militaire, 3^e série), un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 fr. au premier, un autre de la valeur de 100 fr. au deuxième, un autre de la valeur de 75 fr. au troisième, offerts par la ville de Longué, pour sous-officiers de l'armée active, montant des chevaux de troupe. Distance, 1,800 mètres.

1. *Alésia*, montée par M. Quéneau.

vais pas connus. Toutefois, comme il m'a été impossible d'établir mon innocence, la justice m'a traité en coupable et considéré comme tel. Mon nom, s'il est pur devant ma conscience et devant Dieu, est donc déshonoré devant les hommes et, après avoir été l'un des plus beaux et des plus glorieux de France, il a acquis une assez triste célébrité pour que vous le devinez quand je vous rappellerai le procès retentissant auquel il fut mêlé en 1874. L'homme que vous avez devant vous n'est ni plus ni moins qu'un assassin, ajouta le comte avec un sourire amer.

— Je comprends de moins en moins, fit le vieillard, et je me demande, puisque vous avez été condamné, comment il peut se faire que vous soyez là?

— C'est fort simple, reprit Maurice, je me suis évadé, et avouez que c'était bien mon droit, puisque je suis innocent. Mais ce que vous trouverez peut-être plus extraordinaire, c'est que ma victime, c'est-à-dire le malheureux qu'on m'a accusé d'avoir assassiné et dont on a enterré le cadavre, soit encore vivant...

— Ah! ça, monsieur, quel conte à dormir debout me faites-vous là?

— Je vous dis que c'est un fou! s'écria de nouveau Frédéric.

— N'interrompez donc pas, monsieur; fit Rosemonde.

— Je vois que ces explications sont pénibles pour Monsieur, reprit Maurice en désignant Frédéric du regard; je les abrègerai donc. Je suis, ajouta-t-il en s'adressant à M. Conrad, je suis le comte de Saint-Andret. L'homme que je suis sensé avoir assassiné s'appelait Frédéric Vatriu. Or ce Frédéric Vatriu, que je dois connaître puisqu'il était mon intendant et mon frère de lait, n'est autre que l'individu qui s'est présenté chez vous sous le nom de Jacquart, et qui est là, devant moi.

Il étendait la main vers Frédéric, dardant sur lui ses yeux brillants de colère. L'assassin reculait malgré lui, évitait ce regard perçant, mais ne perdait pas tout empire sur lui-même.

— Cet homme est un imposteur! balbutia-t-il, ne l'écoutez pas.

— Permettez-moi une question, fit le père de Rosemonde. Si, comme vous le dites, M. Jacquart est le vrai Frédéric Vatriu, quelle est donc la personne dont on a retrouvé le cadavre?

— Sur ce point, répliqua Maurice, je ne saurais vous renseigner; mais quel autre que l'assassin aurait eu intérêt à se faire passer pour la victime? La victime devait vraisemblablement se nommer Jacquart. Réponds donc, Frédéric!

— Monsieur, répondit le pseudo-Jacquart, je n'ai rien à vous répondre et je méprise vos misérables accusations.

— Tu les méprises ici? soit! Nous verrons si tu garderas cette fière attitude devant la justice.

À ce mot, Vatriu se troubla tout à coup.

— La justice! murmura-t-il.

— Doutez-vous encore de sa culpabilité? demanda Maurice au vieillard, en lui montrant le meurtrier tout pâle et les traits altérés.

M. Conrad, sans répondre à Maurice, se tourna vers Frédéric.

— Vous me devez des explications, lui dit-il. Votre dédaigneux silence ne saurait me suffire. A la veille de vous appeler mon fils, j'ai le droit d'exiger que vous vous disculpiez nettement.

— Je vous répète que je ne connais pas cet homme, répondit Frédéric.

— Prouvez-lui donc que vous n'êtes pas

l'individu dont il parle. Vous appartenez, m'avez-vous dit, à une famille de riches négociants; votre oncle, dont vous êtes l'unique héritier, vous laissera plusieurs millions; vous possédez des terres en Touraine, et cet homme vous traite d'ancien intendant! Il doit vous être facile de le confondre. Vous possédez certainement des papiers établissant votre identité d'une façon péremptoire?

— Assurément, balbutia Frédéric, mais il me semble que ma parole...

— Votre parole ne suffit pas, dit Rosemonde. Après vous avoir vu si troublé quand M. de Saint-Andret vous a menacé de la justice, vous avez le droit de vous demander des explications, des preuves... moi surtout, car j'entends être parfaitement sûr de l'honorabilité de celui dont je dois être la femme.

— Il est odieux de me soupçonner ainsi sur la foi d'un inconnu qui vient m'insulter! s'écria Vatriu.

— Essaie donc de prouver que je mens! répliqua Maurice.

— Puisque cela vous est si facile, ajouta M. Conrad avec une nuance d'ironie, vous pourriez nous faire cette concession. Vous avez des papiers, dites-vous; ne pouvez-vous nous

2. *Bohémicus*, monté par M. Bary.
3. *Fragilité*, montée par M. Gabarot.
Honneur s'est dérobé.

Après cette dernière course, le marquis et la marquise de Maille ont remis aux vainqueurs les objets d'art qu'ils venaient de conquérir. Ils se composaient de deux boîtes d'argenterie, une selle, des éperons en argent et une cravache.

Voici le résultat du pari mutuel :

- 1^{re} course, pas de pari.
2^e course, gagnant 11 fr., placé 12 et 9.50.
3^e course, gagnant 10 fr., placé 6, 6.50 et 9 fr.
4^e course, gagnant 13.50, placé 6 fr. et 6 fr.
5^e course, gagnant 13 fr., placé 11.50 et 24.
6^e course, gagnant 14.50, placé 7.50 et 7.50.
7^e course, gagnant 9.50, placé 7 fr. et 9.50.

Le soir, la ville de Longué a prolongé la fête: il y avait banquet, bal et feu d'artifice. On s'est beaucoup amusé pendant toute la nuit. Le temps était splendide.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

- Le 13 août. — Urbain-Achille Fortier, à l'Hospice.
Le 13. — Marie-Eugénie-Virginie Raineau, rue des Moulins.

PUBLICATION DE MARIAGE

Emile-Joseph Rebuffeau, sabotier, et Eulalie-Marie Boucher, sans profession, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 15 août. — Henri Bancelin, veuf de Alexandrine Esnault, 59 ans, loueur de voitures, à l'Hospice.

L'ANCIENNE TOUR DE MAULÉVRIER

Combien de voyageurs, en traversant les voies ferrées de Tours aux Sables, ou d'Angers à Poitiers, n'ont pas admiré un magnifique donjon surplombant de 60 mètres les sommets, pourtant déjà bien élevés, de Curçay? Tous ceux qui ont pu le visiter sont partis vraiment enthousiasmés du splendide panorama qui se déroule à leurs yeux et qui domine l'Anjou en entier, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Vienne et la Touraine.

Ce vieux donjon, appelé autrefois Tour de Maulévrier, a été construit pour arrêter les incursions des Anglais, et, pendant 400 ans, l'illustre famille des Odart l'eut en propriété. C'est là que saint Louis et la reine Blanche, accompagnés de trois cents évêques, abbés ou seigneurs, tinrent, en 1227, un parlement qui dura vingt jours. M. le comte de Rilly, descendant en ligne directe la famille des Odart, ayant appris que cette vieille sentinelle menaçait de tomber en ruines, en fit l'acquisition et se mit

immédiatement à l'œuvre pour sauvegarder de la destruction le berceau de ses pères.

M. le comte de Rilly, mesurant d'un juste coup d'œil l'intérêt qui s'attache à la reconstruction ou au moins à la préservation d'un patrimoine dont la valeur historique dépasse de beaucoup la valeur matérielle, n'a rien épargné pour atteindre ce but.

C'est à son intelligence, appuyée d'un dévouement digne de la cause et digne de son propre nom, que Curçay et tout le vieux pays Loudunois devront voir se dresser toujours sur la colline la sentinelle féodale.

Malheureusement, ce dévouement devait être bientôt suivi d'une terrible épreuve.

Lundi de la semaine dernière, un orage d'une violence inouïe s'abattait sur Curçay, en particulier sur la vieille tour, occasionnant des dégâts considérables. Le fluide enveloppa ce gigantesque monument et, le secouant comme un simple morceau de bois, lézarda les murs de toutes parts. Puis, pénétrant par la cage de l'escalier qu'il mit en pièce, il descendit d'étage en étage, laissant partout sur son passage des traces de ruines: carreaux cassés, portes et fenêtres décollées, brisées et déchiquetées, plafonds enfoncés. Ici faisant une poussée du dedans au dehors, et là du dehors au dedans, lançant d'autre part d'énormes quartiers de pierre à une grande distance; en un mot, on est vraiment attristé en n'apercevant qu'un amas de ruines au milieu de ces réparations toutes récentes.

La Crise !...

S'il fallait s'en rapporter à certains pessimistes, notre industrie nationale serait en danger; nos métiers bientôt arrêtés, l'exportation n'existerait plus, l'importation serait en décadence, tout serait perdu. Heureusement que la situation s'améliore tous les jours, et nous constatons avec la plus vive satisfaction que les industriels français ne se laissent pas abattre par cette panique anti-patriotique.

On nous apprend qu'un groupe important d'industriels vient de prendre une résolution qui justifie notre tranquillité; son but est un exemple et le résultat aura pour cause deux effets que le public saura bien vite apprécier: entretenir les métiers, soutenir ainsi nos ouvriers en écoulant les produits de la fabrication au prix de revient, par suite de l'abandon d'un bénéfice rationnel, et cela pour arrêter et paralyser l'envahissement de la concurrence étrangère.

C'est dans ces circonstances que des industriels ont chargé l'administration des Magasins Généraux du Tissu de participer à la collaboration de leur œuvre en effectuant la réalisation immédiate du stock qui encombre leurs réserves. Le public apprendra donc avec plaisir l'arrivée dans notre ville de cet important

que celle qu'il vient de porter, s'il n'était sûr de son fait et n'avait les moyens de vous faire connaître.

— Ce ne sont pas les témoins qui me manquent, répondit vivement Maurice, et tu peux être certain, ajouta-t-il en lançant à Frédéric un regard menaçant, que je ne t'épargnerai point. J'ai non seulement le devoir de faire triompher la justice; j'ai encore celui de me réhabiliter et de faire condamner enfin le vrai coupable dont j'ai assez longtemps occupé la place.

— Ce coupable, ce n'est pas moi, essaya de balbutier Frédéric.

— Personne ici ne croit plus à ton innocence, reprit Maurice, et les juges n'y croiront pas davantage après m'avoir entendu. On pourra vérifier aux Bruyères l'exactitude de mes déclarations, et l'on verra bien que je dis la vérité. D'ailleurs, en ce moment même, la pâleur, ton embarras, ton air égaré sont autant d'aveux involontaires.

(A suivre.)

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons!

établissement parisien. Et nous pouvons prédire à l'avance un véritable succès aux Magasins Généraux du Tissu, qui ont eu l'heureuse idée d'inscrire en tête de l'itinéraire de leurs tournées commerciales la ville de Saumur.

L'ouverture de la vente est fixée au mardi 16 août, rue d'Orléans, n° 18.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 14 Août 1892

Versements de 90 déposants (16 nouveaux), 32,940 fr. 50.

Reversements, 18,830 fr. 12.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 août 1892.

Les disponibilités d'argent à employer, augmentées de versements aux Caisses d'épargne, plus importants pour la première dizaine d'août, entretiennent un bon courant de demandes au comptant.

Le 3 0/0 reste à 99.60 et le 4 1/2 à 105.62. La Rente Italienne est en nouvelle avance à 91.25. La progression de ce titre s'opère sans secousses et sans réaction; elle est due à la bonne impression produite par la présence de notre escadre aux fêtes de Gênes.

L'Extérieure est à peu près au cours de la veille, 63 11/16, malgré la nouvelle de l'avance de 50 millions consentie par la Banque d'Espagne en bons 4 0/0 qui seront escomptés par la haute banque de Paris.

Le Russe Nouveau cote 78.60 et l'Orient 68.45.

L'action de la Banque de France conserve le cours rond de 4,200 fr. Les bénéfices diminuent en raison de la réduction du portefeuille; par contre, l'encaisse or est encore en augmentation de 25 millions.

Le Crédit Foncier conserve le cours de 400. Les prêts consentis suivent une marche normale; quant aux remboursements anticipés ils restent inférieurs au chiffre des prêts nouveaux.

La Banque de Paris se maintient sans changement à 632, jusqu'à ce que l'on soit fixé sur la participation à l'opération d'avance à l'Espagne.

La Société Générale est demandée au comptant à 473.50. On estime qu'elle devra monter encore en raison de la progression de ses bénéfices qui dépassent de beaucoup ceux de 1891 à pareille date.

Le Crédit Lyonnais ne s'écarte guère du cours de 800 fr. qui représente un débours de 550 pour un revenu de 30 fr.

Les Chemins Economiques valent 415. Informations financières. — Il serait question d'un appel de fonds prochain sur les actions du Crédit Foncier de Tunisie.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe, 86 fr.; 2^e classe, 63 fr. — Durée: 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire: 1^{re} classe, 54 fr.; 2^e classe, 41 fr. — Durée: 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 13 août 1892

GRAVURES

AU DAHOMEY: L'escadre devant Kotonou. — Tirailleur Sénégalais. — Blocus de Wydah. — Vue générale de Grand-Popo. — Factorerie Régis. — Village de Boffa. — Gabions dressés contre les Dahoméens, ouvrage défendant Grand-Popo, du côté de la Bouche-du-Roi. — Vue du Wharf de Kotonou. — Camp d'Aoussas. — Fortin de la factorerie Régis. — Télégraphe. — Le fort Régis (Nord-Ouest de la Factorerie). — L'Ouëme (côté de l'ennemi). — Porto-Novo. — Le fort des Amazones. — Dahomey. — PARIS: Exposition des Arts de la Femme, au Palais de l'Industrie. — Clavecin XVIII^e siècle. — Etui de Marie-Antoinette. — Nécessaire de Marie-Antoinette, etc., etc. — BEAUX-ARTS: *Idylle*, tableau de M. Cordova.

ALLÉGORIE: *L'Eté*, dessin de Reichan. — ESPAGNE: Le 4^e centenaire de Christophe Colomb; la Caravelle la Santa-Maria; départ de la Caravelle; le couvent de Robida; projet du monument de Colomb.

PORTRAITS: M. Abel Tineyre, envoyé spécial du *Monde Illustré* au Dahomey.

TEXTE

CHRONIQUES: Le Courrier de Paris, par Pierre Véron; — VARIÉTÉ: Exposition des Arts de la Femme, par G. Lenôtre; Courrier de l'Exposition de Chicago, etc., etc.

Nouvelle en cours de publication: *La partie de Yacht*, par Ch. de Coynart.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Récréations de la famille, Bibliographies, etc.

En supplément: *Tante Berceuse*, roman par Jules Mary, Illustrations de G. Vuillier.

Le numéro: 50 centimes.

Marché de Saumur du Samedi 13 Août

Froment-commerce, l'hectolitre	18	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	17	Veau	1 60
Méteil	14 45	Mouton	2 40
Seigle	11 90	Porc	1 60
Orge	11 50	Poulets la couple	4 —
Avoine	8 —	Dindonneaux	11 —
Sarrasin	12 —	Canards	4 —
Haricots blancs	22 —	Oies	10 —
Haricots rouges	20 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	Œufs la douzaine	— 90
Noix	14 —	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	110 —
Sel les 100 kil.	15 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Son	14 —	les 52 kilog.	500 —
Pommes de terre, la barrique,	10 —	id. 2 ^e	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	53 —	id. 3 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les	—
id. 2 ^e id. Of. 33 33	—	100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 31 88	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 100 à 115
Champigny	— 110 à 120
Varrains	— 100 à 115
Bourgueil	— 110 à 120
Restigné	— 100 à 115
Chinon	— 100 à 115

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique 100 à 110
Ordinaires, environs de Saumur	— 90 à 100
Saint-Léger et environs	— 70 à 80
Varrains et environs	— 90 à 100
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 70 à 80
La Vienne	— 60 à 70

Cidre de Bretagne	la barrique 38 à ..
Cidre de Normandie	— 42 à ..

Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre ..
Vinaigre de vin	— ..



Application à SAUMUR, hôtel de la Paix, Jeudi 25 Août.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

EAU DE VIE BLANCHE Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés	1.50 le litre
Montpellier 45	— 4.75 —
Armagnac 50	— 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres:

Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A Vendre
Château des RÉAUX
 (Indre-et-Loire)
 A 4 h. de Paris STYLE RENAISSANCE
 Avec parc, douves, prairies, vignes, et corps de ferme, contenance 20 hectares, tenant à la gare de Port-Boulet.
 S'adresser à M^e THYRAUD, notaire à Sologne (Oise).

Etudes de M^e DAVID, avoué à Chinon, et BEUROIS, notaire à Restigné.

VENTE

Sur licitation
 Le DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 1892, à 4 heures, en l'étude de M^e BEUROIS, notaire à Restigné, et en la Mairie de ladite ville :

BELLE PROPRIÉTÉ

DE RAGUIN

Située communes de Langeais et d'Avrillé, longeant la rivière de Roumer sur une longueur de 1,500 mètres et traversée près les bâtiments, par la route de Langeais à Avrillé, comprenant: Chalet, Ferme et Moulin, le tout comprenant 84 hectares 15 ares 30 centiares, se décomposant en :

Terre labourables,	23 h. 26 a. 25 c.
Vignes	4 » »
Sapinières en plein rapport	24 82 25
Taillis	15 09 40
Landes	8 05 45
Prés et Pâtures	8 32 85
Fosse et Mare	» 58 70

Chasse très giboyeuse. — Pêche
 Revenu justifié, non compris celui des Vignes: 3,000 fr.

Sur la mise à prix de 40,000 fr.

MAISON DE MAÎTRE

Située au bourg de Restigné,
 Comprendant: au rez-de-chaussée,

salon, salle à manger, chambre à coucher, premier étage, belles servitudes, jardin anglais.

Sur la mise à prix de 15,000 fr.

Différents Immeubles

Situés communes de Restigné, Benais et Ingrandes.

Sur la mise à prix de 44,895 fr.

Tous ces biens proviennent de la succession bénéficiaire de M. HENRI HUBERT-SALMON.

Pour renseignements, s'adresser: soit à M^e DAVID, soit à M^e BEUROIS, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges; soit à M. FRESNEAU, garde à Raguin.

La présente insertion sommaire est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Chinon, en date du 10 août 1892, enregistrée, conformément à l'article 697 du Code de procédure civile.

Signé: LÉON DAVID,
 Avoué-licencié.

MAISON & MAGASIN

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1893

Rue du Puits-Neuf, n° 12.

S'adresser à M^{me} TURMEAU-BOUET, qui l'habite.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1893

Occupée par le Magasin de Lingerie de M^{me} TAILLARD.

S'adresser à M^{me} DAVEAU, rue du Puits-Neuf, 14, Saumur.

M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, demande de suite un clerc capable de faire tous actes contrants.

A LOUER OU A VENDRE

PRÉSENTEMENT

En totalité ou par parties

UN VASTE

Etablissement d'HORTICULTURE

Situé à Saumur, rue Fardeau et rue de Bordeaux.

Trois grandes Serres et une Serre de multiplication, avec leurs chauffages. Installation d'eau de Loire dans tout l'établissement.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. JOUY-LAROSE, rue Fardeau, ou à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER

APPARTEMENT

Au 2^e étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Petite MAISON

Avec JARDIN bien affrûité

Contenant 500 mètres carrés environ.

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
 Certain et Radicale
 de toutes les
 Affections de la Peau
 DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ,
 PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE,
 HERPES, LUPUS, etc.
 MÉDECINE DES
 PLAIES, ULCÈRES VARIQUEUX
 considérés comme incurables
 par les Médecins les plus célèbres.
 Le traitement de débrûage nul-
 lement douloureux, et dès le deuxième
 jour, il produit une amélioration sensible.
 S'adresser à M. LEHORMAND, Médecin-Spécialiste
 Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
 à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

A VENDRE

Un Dictionnaire

DE LITTÉRÉ

4 Volumes et un supplément reliés

S'adresser au bureau du journal.

MAISON

Hue du Portail-Louis, n° 4.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1893.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (543)

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{me} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie.

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois:

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons

de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation

et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion

des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu

m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins

minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, Rue d'Orléans, et rue Ducier, 38.

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits

Le litre: 1 fr. 50, 1 fr. 70 et 2 fr.

Pour chaque litre on donne gratis un Nouet

Kirsch et Marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 fr. 50.

Citronnade rafraîchissante et très hygiénique: le litre 3 fr. 50.

le 1/2 litre 2 fr.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr. 75.

Sirops de Fantaisie, pur sucre, le litre 2 fr. 25.

Tous les jours, arrivages de Primeurs de choix:

Amandes vertes, Abricots, Pêches, Tomates, etc.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Articles de ménage, Vannerie, Brosserie, Parfumerie

Grande Liquidation

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

AU GRAND BAZAR

Tenu par DAVEAU, Doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

SAUMUR

Par suite de désaccord avec le propriétaire, le Grand

Bazar, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15

et 17, a décidé de LIQUIDER à des PRIX les plus

réduits, le stock immense de marchandises garnissant

ses VASTES MAGASINS.

Les Marchandises vendues ne seront pas remplacées.

Il se trouve en magasin plus de 500 GLACES des plus

riches modèles de tous styles. Et une collection admirable

de Gravures et Aquarelles de tous les Editeurs

français et anglais devant appeler l'attention de tous les

Amateurs. — OBJETS D'ART.

Liquidation sans Précédent

A SAUMUR

L'atelier de Dorure étant seul conservé et

agrandi, il y aura toute facilité d'y exécuter avec soin

le plus grands travaux en ce genre.

Jouets, Maroquinerie, Bijouterie, Bonneterie

Il ne sera pas donné de Marchandises à choisir, mais les articles qui auront cessé de plaire seront échangés ou remboursés, au gré de l'acheteur, dans un délai ne devant pas excéder deux jours.

Les Marchandises étant vendues avec de très grands rabais, se feront toutes essentiellement au COMPTANT.